



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Le nouveau Plan d'action des langues officielles inscrit au Budget**

**Ottawa, le 4 mars 2008**

Alors que la Chambre des communes s'apprête à débattre du budget annoncé par l'honorable Jim Flaherty, Ministre des Finances, la semaine dernière à Ottawa, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) se dit confiante qu'un nouveau Plan d'action pour les langues officielles sera annoncé bientôt. En effet, la référence précise au Plan d'action dans le libellé du Budget, bien que vague quant à l'entrée en vigueur et le niveau de financement de ce dernier, donne bon espoir à toutes les communautés francophones en situation minoritaire qui attendaient cette décision avec impatience.

« Nous avons pris part aux consultations menées par M. Bernard Lord visant le renouvellement du Plan d'action quinquennal lancé en 2003 et qui s'achève fin mars 2008. » de commenter M. Ernest Thibodeau, président de la FNCSF. « Bernard Lord ne doute surtout pas de l'importance du mandat que lui a confié le Premier ministre. » Et Marc-André Charlebois, directeur général de la FNCSF, de préciser « Monsieur Lord nous a répété que l'éducation en français était à son avis l'élément fondamental de toute stratégie visant l'épanouissement des communautés francophones minoritaires et que ses recommandations abonderaient en ce sens. »

D'autre part, comme suite à donner au Sommet organisé par la FNCSF à l'été 2005 et portant sur la pleine réalisation des visées de l'Article 23 de la Charte des droits et libertés, tous les intervenants en éducation se sont entendus sur la nécessité de mettre en œuvre une stratégie bien à eux ayant pour objectif de renforcer l'éducation française donnée aux élèves des communautés francophones minoritaires partout au Canada. La mise en œuvre de cette stratégie dépend largement du financement prévu au Plan d'action sur les langues officielles. « Nous assurons l'épanouissement des communautés francophones minoritaires et bâtissons ainsi la relève bilingue canadienne. Cette contribution à l'essor économique du Canada sur la scène mondiale est trop importante pour se voir compromise, » de conclure Marc-André Charlebois, « et il nous apparaît donc impensable que le gouvernement néglige ses engagements à cet égard. »

*Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme à but non lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens partout au Canada. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils et de représenter les intérêts de ceux-ci auprès de diverses instances nationales.*

-30-

Renseignements : Marc-André Charlebois, directeur général de la FNCSF  
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : macharlebois@bellnet.ca